

Les Mesneux

N° 2

Bulletin d'information

Hiver 1995 / 96

Meilleurs Vœux pour 1996

Les Vœux du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 1995 a été marquée au plan communal par les élections municipales qui ont permis dans l'ensemble de confirmer la continuité de l'action municipale.

Mais continuité ne veut pas dire immobilisme !

Certes, la conjoncture est peu favorable et incite plus que jamais à la maîtrise des coûts, mais avec le Conseil Municipal nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos demandes parmi lesquelles la lutte contre la vitesse excessive est prioritaire.

Continuons dans la voie de la confiance et de la coopération pour que notre village soit cette année encore plus agréable à vivre.

Je vous présente au nom du Conseil Municipal tous mes vœux de succès pour l'année 1996.

ORIGINE ET EVOLUTION DU NOM DE NOTRE VILLAGE

Le premier écrit sur la commune apparaît en 1172 au moment de la fondation de l'église qui fut consacrée à Saint Remi :

" MAISNEUX JUXTA REMIS" (Maisneux à côté de Reims)

Puis en 1177, les Chartes de Saint Remi de Reims révèlent un autre écrit dans lequel figure le nom : "MAINIX"

En 1220, la Charte de Thimothée fait mention de "APUD MAISNILLOS" (Chez les habitants des Maisneux).

En 1328 le compte des Eaux et Forêts du domaine de la Reine Jeanne d'Evreux, épouse de Philippe de Valois, orthographe notre commune sous le nom des MESNIUX.

Suite page 8

Libre Expression

Nous n'avons toujours pas reçu d'article à publier dans ce journal.

Devons nous penser que tout va bien !

Nous avons réduit volontairement les colonnes

de ces pages en raison

de l'importance des

articles.

Elles reprendront leur taille dès que nous recevons vos doléances ou suggestions.



La place du Village
le 6 janvier 1996,
vue du clocher de
l'église.

Les Conseils Municipaux

Conseil du 8 septembre

1. Désignation délégués ACTIFRAR :
M. Levasseur J. Claude et M. Féry Alfred
2. Désignation délégués VALDIVERT
M. Levasseur J. Claude et M. Valliet Pascal
3. Subvention 150 Frs à l'Association Française contre la Myopathie.
4. Décision de faire l'installation de l'électricité à l'atelier de l'employé communal. Étude des devis en cours (23 000 francs environ).
5. Installation d'un panneau d'agglomération à l'entrée du village par Jouy.

Conseil du 23 octobre

1. Budget supplémentaire 95 voté à l'unanimité arrêté en Recettes et Dépenses de fonctionnement à la somme de 359 383 francs, et en Recettes et Dépenses d'investissement à la somme de 460 895 francs.

Investissements prévus au B S :

- Limitateur de bruit pour la salle des fêtes 10 000 Frs
- Points lumineux (boules) 5 000 Frs
- P3 Électricité et branchement EDF du compteur 6 000 Frs
- Achat : un taille haies 2 750 Frs
- Achat : d'un panneau d'informations 3 500 Frs
- Mise en conformité de l'installation électrique de la salle des fêtes 14 653 Frs
- Équipement portes et serrures de la salle des fêtes (voté au BP et non réalisé) 4 500 Frs

Investissements réalisés dernièrement :

- Achat de rideaux pour l'école 2 750 Frs
- Achat de matériel bibliothèque 2 420 Frs
- Achat de matériel divers 1 675 Frs
- Achat et pose de convecteurs 2 400 Frs
- Achat d'un logiciel de paye et formation 8 700 Frs

2. ACTIFRAR

- Vote pour mise en conformité du Plan d'Occupation des Sols pour le TGV et A 4 bis.
- Délibération (demande de conseil juridique)

Le Conseil Municipal décide de charger l'Actifrar de rechercher le concours d'un conseil juridique et de lui soumettre les différents dossiers pour analyse et suite éventuelle à donner et

d'accepter le principe de la participation de la Commune aux charges financières consécutives à cette mission.

3. Voyage Scolaire à BERNEX du 18 mars au 28 mars 96 pour les classes de CM 1, CM 2 soit 27 élèves. La Commune prendra à sa charge 50 % de la dépense totale soit 289 Frs par jour et par enfant (289 Frs x 27 Enf x 10js = 78 030 Frs) soit une participation communale de 39 000 F. Les 50 % restants seront à la charge des familles soit environ 1 500 Frs par enfant. Inscription de cette dépense au BP 1996.
4. Navette Les Mesneux - Reims
Convention et participation de la Commune
5. Subvention de 150 Frs pour la Mucoviscidose.

Conseil du 24 Novembre

1. Le conseil décide d'accorder une indemnité horaire pour travaux supplémentaires de l'ordre de 1 200 Frs à l'ensemble du personnel communal titulaire pour le mois de décembre 95 et au prorata des heures de travail effectuées pour l'agent à temps non complet.
2. De verser une subvention de 1800 Frs à l'ADAC qui a participé à la manifestation à l'Église de les Mesneux en Mai dernier, et décide d'allouer une subvention de 150 Frs à la Banque Alimentaire de la Marne.
3. D'acheter une nouvelle vitrine pour affichage communal pour l'Angle de la rue du Hordon et de la rue de l'Avenir aux Éts REBOUL pour un montant de 3 183,84 Frs
4. D'amener l'électricité à l'atelier municipal dans le bâtiment P3 et d'en confier le branchement aéro-souterrain en monophasé à l'EDF pour un montant de 4 900 Frs TTC. L'installation de la ligne d'alimentation électrique souterraine entre le poteau EDF et le bâtiment P3 et l'installation d'un tableau de distribution électrique dans le bâtiment seront confiés à la Société S E F T à Reims pour un montant de 14 468,10 Frs H.T.
5. De transférer des crédits de la Section de Fonctionnement à la Section d'Investissement pour un montant de 36 300 Frs afin de procéder au remboursement d'un prêt sans intérêt octroyé par la Région en 1988 arrivant à échéance au 31/12/95 et non prévu au BS.

Suite page 6

Les Actions Municipales

FORUM DU 4 NOVEMBRE 1995.

C'est vers 14 h 30 qu' a commencé le Forum d'automne 1995, dans la salle des fêtes des Mesneux, sous la présidence du Maire, assisté de ses adjoints et conseillers municipaux présents en presque totalité (11 sur les 15 élus du conseil municipal).

Après l'accueil traditionnel des participants (une cinquantaine environ), Monsieur le Maire donna la parole à l'assemblée pour nous poser les questions qu'ils souhaitèrent, afin de répondre à leurs préoccupations.

Nous avons rapidement constaté l'intérêt primordial porter à la sécurité, plus précisément sur la rue de Reims et les abords de l'école, révélant ainsi l'inquiétude des riverains et des parents d' enfants scolarisés dans notre village.

En ce qui concerne l'établissement scolaire et la sécurité aux alentours, les habitants nous suggérèrent de mettre des bandes de gravillons, des panneaux lumineux, des passages piétons en rouge et blanc, et bien d'autres propositions, de façon à réduire la vitesse des véhicules aux abords de la place.

Pour parer au plus urgent, la solution de remettre un panneau "Attention école" (réalisé depuis le Forum) et de faire modifier le passage piéton en bandes rouges et blanches a été retenu. (les travaux seront réalisés aux beaux jours, voir le résumé du Conseil Municipal du 24 novembre 95.)

Pour sortir de la ruelle d'Ormes lorsque des voitures stationnent aux angles de la rue de Reims, les riverains souhaitent que des rétroviseurs en polycarbonate soient posés de part et d'autre du carrefour pour assurer la sécurité lors des croisements avec la voie principale. L'éventualité d'un stationnement unilatéral a été évoqué, ainsi que les difficultés des piétons de passer sur les trottoirs trop étroits.

Les riverains de la rue des Tuilots et de la rue des Coutures ont manifesté leur difficulté à sortir malgré la priorité à droite, la vitesse excessive des usagers arrivant par cette route rend ces manœuvres dangereuses, là aussi l'implantation de ralentisseurs réduirait considérablement la vitesse.

Il semble que bon nombre de riverains de la rue principale réclament que la commune fasse procéder à

l'implantation de ralentisseurs, qui ont pour but de dissuader la vitesse excessive ; bien sûr ils génèrent au passage des véhicules un bruit qui peut ainsi déranger les habitants face à ces installations.

Pour que ces ralentisseurs dissuadent les automobilistes de réaccélérer après leur passage, il faudrait en planter régulièrement.... les habitants du haut du village peu concernés par ce problème de vitesse dans la rue de Reims, n'en estiment pas bien leurs nuisances.

Toujours à propos des ralentisseurs, une question en évoquant une autre, on nous a demandé de modifier ceux face au P1, il y a peut-être une possibilité de faire raboter leurs angles d'attaque.

Les travaux évoqués pour la traverse du village concernant la réfection de la chaussée, l'enfouissement des lignes électriques, la modification et l'aménagement de la place de la mairie ainsi que les trottoirs, ont soulevé une vive réaction quant à l'intérêt de le faire et au montant des travaux. Nous avons pu constater que le souhait se porterait volontiers sur l'aménagement rapide de structures sécurisantes, moins chères individuellement que la traverse.

Puis les sujets changèrent, le lotissement du Clos du Château fut l'objet de quelques questions : que deviendront les arbres ?(ils ne seront pas coupés), pourquoi les constructions sont-elles si proches de la chaussée ? (C'est une zone U.C. avec construction en limite de propriété), est-il prévu des emplacements réservés au stationnement des voitures ? (réponse affirmative).

En ce qui concerne le préau de l'école, le principe de sa construction a été retenu par le District et sera sans doute inscrit en 1996/97. L'achat d' un ordinateur pour l'école fut aussi évoqué, une commission sera désignée pour définir le matériel à acheter pour les classes.

Enfin le TGV avec bon nombre d'interrogations sur les nuisances, les terres agricoles, les merlons et l'emplacement de la future gare clôtura la liste des questions.

Tous les représentants du Conseil Municipal étudieront prochainement les décisions à prendre de façon à répondre le plus rapidement possible aux souhaits de nos habitants et les tiendront informés, par une publication régulière.

Le Maire invita tous les participants à prendre le verre de l'amitié et à se retrouver au prochain forum.

La Vie Associative

Le Comité des Fêtes

Repas des Anciens

Le 26 novembre 1995, en passant les doubles portes de la Salle des Fêtes quelle ne fût pas notre surprise de voir toutes ces tables magnifiquement disposées et décorées de fleurs et bougies.

L'apéritif, servi au centre de la salle, permit à tous de se retrouver autour d'un verre en attendant l'heure du repas.

Le menu débuta par une salade de magret d'oie fumé et poêlé,

puis on dégusta un feuilleté mogador. Après le trou champenois, on se régala d'un filet mignon de porc à la crème et ses légumes. Le mesclun de salades précéda le plateau de fromages. Et ce régal s'acheva par une charlotte aux biscuits de Reims. Après ce somptueux repas, nous avons admiré le Quadrille des lanciers sur des orchestrations de Fucik, Strauss et Offenbach.

La Présidente, en quelques mots, souhaita un bon après-midi à tous les anciens et, M. le Maire prit quelques minutes pour remercier le Comité des Fêtes et sa Présidente pour l'organisation de ce repas ainsi que le Quadrille des lanciers pour

leur prestation.

A cette occasion M et Mme Dondelinger posèrent pour une photo souvenir de leur 65ème anniversaire de mariage.

La journée s'acheva dans une ambiance musicale où jeunes et moins jeunes dansèrent ensemble.

A l'année prochaine...

Noël des Enfants

La compagnie "Le sourire de Pierrot" a présenté une animation suivit du spectacle de Guignol qui a ravi tous nos petits chéris. Le Père NOËL comme tous les ans les a gâté !

Saint VINCENT patron des Viticulteurs.

C'est le 28 Janvier 96 que les Viticulteurs de notre village fêteront joyeusement leur Saint Patron. Les habitants de notre village sont invités à se joindre à nous. **La messe sera célébrée en l'église des Mesneux à 10 H 30.** Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la messe, dans la salle des fêtes. Remise de diplômes, rétrospective de l'année viticole écoulée. Exposition d'outils de la vigne et du vin. Venez nombreux...



Bien Vivre Aux Mesneux

Le point sur la Navette Les Mesneux Reims

Depuis le 15 novembre dernier, un service de navette a été mis en place par la Commune et aujourd'hui nous pouvons constater après ces quelques semaines de fonctionnement qu'il faudrait envisager des modifications d'horaires pour en améliorer la fréquentation.

A en croire les échos, il suffirait de décaler l'heure de départ en l'avancant d'1/4 heure pour que les usagers puissent bénéficier de la première séance de cinéma.

A en croire toujours les mêmes échos il suffirait aussi d'avancer le retour de 3/4 d'heure pour qu'il s'écoule moins de temps entre la sortie des cinéphiles et le départ du car.

Pour ceux qui utilisent la Navette pour le plaisir de se promener et de faire des courses, le temps serait tout aussi satisfaisant avec ces nouveaux horaires tout au moins durant l'hiver.

Preuve que nous sommes à votre écoute, nous décidons le changement des horaires du **SAMEDI**

comme suit.

Départ 13 H 30 des Mesneux
Retour 17 H 30 Place du Forum.

Pour le **MERCREDI** les horaires restent inchangés car ils sont définis par la ligne régulière.
Départ 13 H 50 des Mesneux
Retour 18 H 15 Place du Forum.

Nous vous précisons que le tarif jeune applicable le samedi est réservé au moins de 18 ans sur présentation de la carte à retirer en Mairie.

Vous pouvez utiliser la navette dans toutes ses combinaisons :

Aller simple

Aller retour

Retour simple à partie de Reims.

La faible fréquentation actuelle, (une dizaine de personnes à l'aller, et 3 ou 4 personnes au retour) de ces samedis, nous laisse perplexe quant à la réussite de ce projet.

Espérons que ces nouveaux horaires vous inciteront plus facilement à prendre cette Navette pour vous rendre en ville durant cet hiver.

N'oubliez pas d'arriver quelques minutes avant, le car arrivant avant l'heure attendra l'horaire, et partira comme prévu, tant pis pour les retardataires !

Le changement d'horaire débutera le **SAMEDI 13 JANVIER 96.**

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie au public

Lundi	14 h 00 à 18 h 30
Mardi	14 h 00 à 17 h 00
Mercredi	14 h 00 à 17 h 00
Judi	14 h 00 à 18 h 30
Vendredi	14 h 00 à 16 h 00

Tel : 26 36 55 98
Fax : 26 50 20 90

Pour être informé,
pensez aussi
à regarder
les 3 panneaux
d'affichage
municipaux

Informations pratiques

Les numéros de téléphones utiles

Pompiers Les Mesneux :
M. Bougy Alain :
26 36 31 06

Gendarmerie :
26 03 60 04

Samu / Smur :
15 ou 26 06 07 08

Centre Anti-Poisons :
26 86 26 86

CHU - CHR :
26 78 78 78

Médecins de garde : commis-
sariat
26 61 44 00

INFO DIVERSES

Bibliothèque

Le **MERCREDI**
de 17 h 45 à 19 h

Sauf pendant les vacances scolaires

Benne et décharge

Mise à votre disposition de la benne communale pour retirer vos tailles de haies ou vos gravats sur rendez-vous auprès de la Mairie.

En semaine elle se trouve les lundis et les jeudis en fin d'après-midi route de Jouy. Évitez de la faire déborder !...

La décharge de la chaufferie de Reims est ouverte :

1° octobre au 31 août
Lun et Sam 8 h à 18 h
Mar à Ven 14 h à 18 h
Dim et J. fériés 9 h à 12 h

Bien Vivre Aux Mesneux

Horaires et Cultes

Offices de Janvier

07 Janvier à 9 H 45
• Ormes •

les 14 et 21 Janvier à 9 H 45
• Bezannes •

28 Janvier à 10 H 30
• Les Mesneux •
Saint Vincent

TINQUEUX

Samedi à 18 h 30
Dimanche à 11 h 00

Presbytère Permanence 6 avenue du 29 Août 44 Tinqueux

Mardi de 15 h 30 à 18 h 00
Marie Claire Rousseaux

Mardi de 17 h 00 à 19 h 00
Inscriptions baptême

Jeudi de 17 h 00 à 18 h 30
Marie Claire Rousseaux

Vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
Père J.L. OUDINOT
Tel : 26 08 10 12
Père P. JADOT
Tel : 26 85 82 19

Les Jeunes...Gros plan

Une habitude nouvelle s'est créée dans notre village cet été : les jeunes se regroupent régulièrement sur la place de la Mairie. Certes ce lieu est agréable l'été, pratique et central mais présente aussi quelques inconvénients : peu d'abri, gêne pour le voisinage et manque des plus élémentaires commodités. Après quelques entretiens le soir sur la place du village avec les jeunes, nous leur avons proposé un rendez-vous un jour férié pour ne pas leur faire manquer la classe.

Le samedi 11 novembre à 10 heures dans la salle du Conseil, avant la cérémonie du Monument aux Morts, nous avons reçu trois représentants de la jeunesse, en présence du Maire, de quelques conseillers municipaux et des représentants d'associations. Nous avons demandé à Sandie Charlot, Gaël Héroult et Béatrice Meunier de bien vouloir nous expliquer ce qu'ils attendaient de la Municipalité.

Ils ont sollicité un local pour se réunir le soir, afin de ne plus "traîner" sur la place, réduisant de ce fait les occasionnelles nuisances créées par leur présence aux riverains, afin de leur permettre

d'écouter de la musique et de jouer à des jeux de société.

Ils ont proposé spontanément d'aider à la remise en état d'un local, de le repeindre, d'assurer son entretien quotidien. De ne pas boire de boissons alcoolisées, et d'accepter des horaires d'ouverture.

Le Maire les informa que tout projet, serait soumis à un règlement intérieur, il attira leur attention sur les éventuels jeunes des communes environnantes qui pourraient venir les déranger et les envahir et précisa que les Conseillers et les riverains ne souhaitaient pas que ce local devienne un lieu d'oisiveté, ni une concentration de véhicules à moteur dégradant l'environnement de ce local, et que la quiétude des riverains devrait être entièrement respectée.

L'ensemble des représentants accepta ce principe assurant que toutes les bonnes initiatives seraient prises pour mener à bien cette expérience.

Le Conseil Municipal a délibéré sur la mise à disposition ainsi que la réhabilitation d'un local, comprenant l'électricité, les sanitaires, le chauffage, des extincteurs, entraînant un surcoût de dépenses du budget communal.

Les devis sont en cours et les travaux suivront rapidement.

Suite de la page 2

6. De confier la fourniture et la pose de deux luminaires pour la rue des Crayères à la Société SEFT à Reims pour un montant de 1 670 Frs HT selon devis du 22 Novembre 1995.
7. De reporter la décision d'acquiescer un limiteur sonore pour la Salle des Fêtes pour un complément d'informations et de références ;
 - de répondre favorablement à la demande des jeunes de la Commune et de mettre à leur disposition une salle dans le bâtiment P3 qui sera mise en conformité par la Commune et aménagée par eux-mêmes. Un règlement intérieur sera décidé ultérieurement.
8. Les sujets suivants ont été abordés :
Courrier de Madame la Présidente du Comi-

té des Fêtes qui demande à la Commune de prendre en charge l'organisation de la Fête patronale 96 en ce qui concerne les droits de place des forains.

Un devis va être demandé pour l'installation des portes anti-panique et de serrures de sécurité pour la Salle des Fêtes.

Vu la demande des habitants formulée au dernier FORUM et concernant le passage piéton devant l'école, un contrat a été pris avec la DDE qui nous a précisé que la mise en peinture ou en résine ne pouvait être réalisé qu'aux beaux jours. Il a donc été décidé de reporter ces travaux.

Un premier bilan sur le passage de la Navette a été effectué. Il a été envisagé une modification des horaires.

La vie de l'École primaire

Cela bouge à l'École des Mesneux

Retenez bien cette date
Samedi 27 Janvier 1996
 à 20 H 30

L'école organise pour la 3^{ème} fois un

LOTO

avec de superbes lots dont :

Raclette

Service à fondue

Jeux pour les enfants

et son gros lot •••

un VTT adulte

Venez tous avec votre famille, vos amis, vous passerez une agréable soirée et participerez ainsi à la vie de l'école, (les bénéfices de cette soirée seront pour la coopérative de l'école).

L'école Murgier en visite aux Mesneux

Le jeudi 30 Novembre, les classes de CM1 et CM2 de l'école Jacques Murgier à horaires amé-

nagés en musique ont été reçus par l'école primaire des Mesneux.

C'est dans le cadre de leur projet d'école sur la musique que les enseignants des Mesneux ont organisé cette rencontre.

Les élèves de l'école Jacques Murgier ont donc présenté leur instruments de musique, (saxophone, flûte traversière, clarinette, trompette, violon, violoncelle, guitare, cor) en les décrivant puis ont interprété divers morceaux classiques ou modernes.

Cette prestation a beaucoup intéressé les enfants des Mesneux qui ont posé de nombreuses questions aux petits interprètes.

Puis ils ont, à leur tour, présenté une chorale de grande qualité où l'on a pu apprécier des chants aux rythmes et mélodies variés et toujours interprétés avec joie et sensibilité.

Cette journée forte en émotion et en découvertes s'est terminée par un goûter réalisé grâce au talent culinaire des mamans ... et papas! qui ont confectionné pour

cette occasion de succulents gâteaux.

Un nouvel échange est prévu au printemps et cette fois-ci, l'école Jacques Murgier recevra les 68 élèves des Mesneux dans ses locaux.

BOURSE AUX COLLECTIONS

Cartes postales, pin's, capsules, timbres, pierres, etc...

Le dimanche 3 mars 96

à la Salle de Fêtes des Mesneux
 Organisé par l'école primaire des Mesneux.

Si vous êtes intéressé par un emplacement, veuillez vous adresser à l'école auprès de Mme MORET.

Venez nombreux à cette manifestation, vous plongerez dans le monde fascinant des collectionneurs !



Divers

ÉTAT CIVIL EN 1995

Naissances : Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents pour la naissance de :

BOUGY	Quentin	le 10 janvier
DÉHU	Paul	le 11 avril
LEDUC	Kilian	le 17 avril
DEROLLEPOT	Louis	le 28 juin
CHARLOT	Dylan	le 12 juillet
LECOYER	Ghislain	le 18 juillet
DESJARDIN	Marine	le 21 juillet
DRIFFIELD	Marie Sophie	le 5 septembre

Mariages : Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés et à leur famille :

M. TRONCHON Jean-François et Melle BELIN Valérie (non domiciliés aux Mesneux)	
M. BOUCHÉ Patrick et Mme PINEL Françoise	le 28 juin
M. CHEBANCE Frédéric et Melle WARGAKI Stéphanie	le 12 août
M. BAYE Patrice et Mme ROUX Élisabeth	le 2 septembre

Décès : Nous présentons nos respectueuses condoléances aux familles qui sont dans la peine après la perte d'un de leur proche :

Mme ASSELBOURG	Louise	Née	Labasse	le 4 février
Mme BERTIN	Marguerite	épouse	Leroy	le 23 juin
M. VERLET	Claude			le 6 novembre
M. HOUZET	Pierre			le 8 novembre
Mme MANSUELLE	Jocelyne	épouse	Rain	le 19 décembre

Suite de la page 1

Renaud de Bezannes (écuyer) hérite le 4 juin 1551, d'un fief aux MAIGNEULX.

De 1692 à 1753, l'orthographe "des Mesneux" est laissée au bon vouloir du scribe de l'époque :

en 1692 MAINEUX
en 1751 MESNEUX
en 1753 MAIGNEUX

C'est après la révolution que la commune figure sur les documents officiels sous le nom de : Les MESNEUX de Reims.

Les Mesneux, selon certains anciens veut dire : Les petites maisons.

Si l'on reprend la première expression de 1172 "Maisneux Juxta Remis" signifierait : les petites maisons à côté de Reims.

(D'après un texte paru dans le bulletin d'information "Les Mesneux" n° 13 de juin 1984)

Petites Annonces

Jeune Fille sérieuse de 17 ans garderait des enfants les Week-end, les vacances ou le soir en semaine.

Tel : 26 49 83 63

Dame garderait enfants pendant les vacances scolaires de février. Prendre contact au 26 36 34 17.

Le Maire
présentera ses
Vœux pour
la Nouvelle
Année,
le vendredi
19 janvier 1996
à 18 h 30 salle
polyvalente.
Le verre de
l'amitié cloturera
la fin de cette
cérémonie.